

Présentation de l'édition 2021 du *Rapport d'activité*



L'édition 2021 du *Rapport d'activité* fera l'objet d'une présentation en séance, en application de l'article 12.4 des statuts de l'Etablissement.

Ce rapport prend la forme d'un livret retraçant l'essentiel des interventions. Il est également décliné en version numérique offrant ainsi de nombreux liens et animations.

Cette année encore, il est apparu souhaitable de recourir à l'infographie permettant ainsi une lecture accompagnée par le dessin et rendant plus explicite la compréhension des actions menées et la visualisation rapide des résultats et des services rendus. Le rapport est consultable sur www.eptb-loire.fr.

4 MOT DU PRÉSIDENT

6 FAITS MARQUANTS

8 EXPLOITATION ET GESTION DES OUVRAGES

26 DÉVELOPPEMENT ET GESTION TERRITORIALISÉE

44 ANNEXES

Sommaire

édito

Chères et chers collègues,

De l'année 2021, certains auront retenu le retour sur Terre de Thomas Pesquet après ses six mois dans l'espace... Pour l'Etablissement, c'est surtout le « tournant spatial » opéré dans la gestion intégrée de l'eau et des risques naturels associés de sécheresse et d'inondation. En cohérence avec l'émergence et la reconnaissance du caractère fonctionnel du territoire qui constitue le bassin de la Loire et ses affluents, à l'échelle hydrographique d'enjeux qui dépassent les limites administratives. Également en adéquation avec les parts pris stratégiques que nous avons explicités et justifiés dans les avis que nous avons rendus sur les projets de SDAGE et de PGRI 2021-2027. Avec pour fil conducteur toujours, la volonté de mettre nos modes d'administration résolument au service de la résolution des problèmes cruciaux auxquels est confronté le bassin fluvial – et non pas l'inverse !

À cet égard, l'approbation en juillet du projet d'aménagement d'intérêt commun (PAC) pour la gestion des infrastructures de protection contre les inondations à l'échelle de l'ensemble du bassin, comme l'avis favorable du Comité de bassin dont il a fait l'objet en octobre, constituent une illustration concrète d'un engagement collectif à contribuer

– avec, en filigrane encore, les moyens permettant de le faire effectivement – à la réduction des dommages potentiels d'une crise de la Loire, dont le montant se chiffre en point de PIB de l'ordre de la vingtaine de milliards d'euros. En effet, côté inondations, le margerite historique reste les crues majeures de 1864, 1866 et 1868. Cela fut suffisamment

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 | 3

Faits marquants 2021

- Adoption des 3 nouveaux PDC : Hauts de Vallée, Chalon, Vienne et Loire et Val d'Ambroise
- Signature du Contrat Territoire COCIBREVAL Chalon
- Signature de l'Accord de Coopération Intercommunale (ACI) de la Vallée de la Loire
- Signature de l'Accord de Coopération Intercommunale (ACI) de la Vallée de la Loire
- Signature de l'Accord de Coopération Intercommunale (ACI) de la Vallée de la Loire
- Signature de l'Accord de Coopération Intercommunale (ACI) de la Vallée de la Loire
- Signature de l'Accord de Coopération Intercommunale (ACI) de la Vallée de la Loire
- Signature de l'Accord de Coopération Intercommunale (ACI) de la Vallée de la Loire
- Signature de l'Accord de Coopération Intercommunale (ACI) de la Vallée de la Loire
- Signature de l'Accord de Coopération Intercommunale (ACI) de la Vallée de la Loire
- Signature de l'Accord de Coopération Intercommunale (ACI) de la Vallée de la Loire
- Signature de l'Accord de Coopération Intercommunale (ACI) de la Vallée de la Loire